



Bilan de la 1^{ère} année du Projet Alimentaire Territorial Albigeois Bastides

Sommaire

Bilan de la démarche	2
L'historique du projet.....	2
Une gouvernance multi-partenaire pour l'émergence du PAT	2
Un diagnostic agricole et alimentaire enrichi.....	3
Une stratégie actée pour 2017-2020	4
Des leviers d'actions adaptés au contexte et à sa stratégie	5
Le suivi du PAT au fil de l'eau	5
Retour sur les actions mises en place	7
Action : Enquête auprès des consommateurs pour connaître leurs attentes et besoins.....	7
Action : Enrichir et qualifier la base de données APIDAE avec l'offre en produits locaux.....	10
Action : Animation d'un réseau de restaurants collectifs autour de l'approvisionnement local	11
Action : Implantation d'activités maraîchères en vallée du Tarn (territoire CCMAV)	15
Action : Expérimentation du Défi des Familles à Alimentation Locale	18
Action : Forum de l'Alimentation Locale.....	20
Bilan financier.....	22
Des financeurs multiples	22
Le financement des actions du projet alimentaire territorial	23

Bilan de la démarche

[L'historique du projet](#)

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est impliqué depuis de nombreuses années dans la structuration et l'organisation des réseaux de commercialisation en circuits courts. En 2008, l'observatoire du Pays a permis de valoriser les ressources du territoire, à cette occasion, les producteurs du territoire avaient été enquêtés afin de constituer un répertoire en ligne avec une carte pour être plus facilement repérable pour le consommateur.

Le Pays a travaillé ensuite sur l'introduction de produits bio et/ou locaux dans la restauration collective avec l'animation d'un réseau de cuisiniers mobilisés sur cette thématique.

Depuis 2016, l'objectif est de construire collectivement sur le territoire de l'Albigeois et des Bastides un projet alimentaire territorial défini par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014. Il s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective. La mise en place d'un projet alimentaire territorial permet de coordonner les démarches multiples de relocalisation de l'alimentation sur un territoire et de rassembler l'ensemble des acteurs liés à l'agriculture et l'alimentation autour d'objectifs et d'une stratégie validée par tous.

L'élaboration du Projet Alimentaire Territorial Albigeois Bastides suit donc les étapes suivantes :

- Identifier et impliquer les acteurs du système alimentaire local
- Réaliser un diagnostic de l'alimentation du territoire
- Définir ensemble des objectifs et une stratégie
- Trouver des leviers d'actions adaptés au contexte et à sa stratégie
- Assurer le suivi du PAT

[Une gouvernance multi-partenariale pour l'émergence du PAT](#)

La gouvernance du PAT est organisée autour de deux instances pour faciliter l'intégration des acteurs et leur participation :

- Un comité technique avec les techniciens des partenaires du projet
- Une commission regroupant des élus et des acteurs du territoire, mobilisés notamment à travers le Conseil de Développement

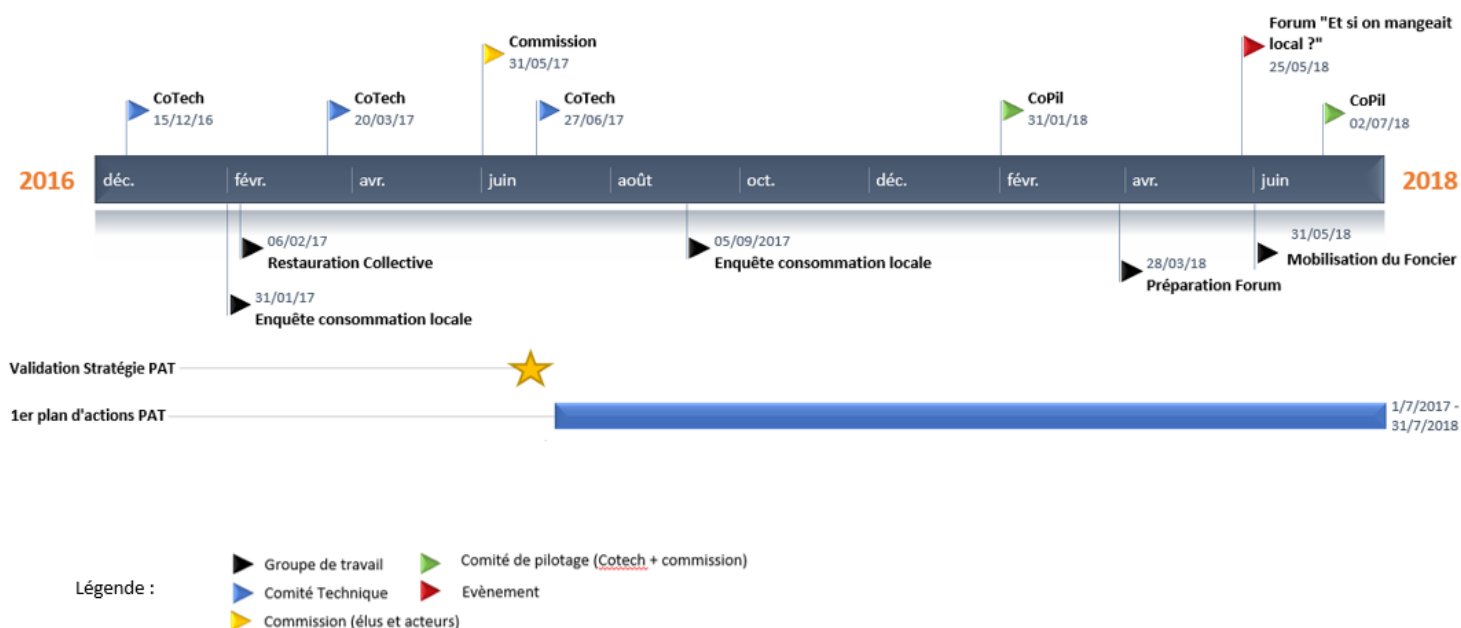
Lors des étapes clés du PAT, un comité de pilotage est organisé avec l'ensemble des acteurs (élus et techniciens). Pour approfondir certaines thématiques ou élaborer un projet, des groupes de travail se réunissent en fonction des besoins.

Les partenaires impliqués dans la démarche :

- Chambre d'Agriculture
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Agropoint -Saveurs du Tarn
- ADEART
- CPIE des Pays Tarnais

➤ Communautés de communes et Offices de Tourisme du territoire
 La démarche de PAT est amenée à s'enrichir au fur et à mesure des opportunités et des rencontres avec de nouveaux acteurs du territoire

Gouvernance du Projet Alimentaire Territorial



Un diagnostic agricole et alimentaire enrichi

Le Pays a participé en 2014, dans le cadre d'un projet de coopération Leader, avec 4 autres territoires de la Région Midi-Pyrénées au projet EcoSYAL piloté par le CFPPA d'Auzeville. L'objectif était de construire, à travers un groupe projet, une démarche d'accompagnement des territoires et des acteurs du territoire, pour une meilleure connaissance et le développement de systèmes alimentaires localisés. Cette démarche intégrait le développement d'un outil de Diagnostic des "Systèmes agro-alimentaires localisés" (DIAGSYAL). La méthode mise en place a été testée sur le territoire de l'Albigeois et Bastides et a donné lieu à une analyse des systèmes agro-alimentaires localisés sur le territoire qui sert de diagnostic initial pour le projet alimentaire territorial avec la description socio-économique du territoire, de l'activité agricole, et des initiatives locales.

L'étude aboutissait sur la préconisation d'une analyse des logiques d'achats pour compléter et comprendre les comportements des consommateurs via une enquête qualitative et/ou quantitative. Cette étude a été réalisée dans le premier plan d'actions du projet alimentaire territorial. Elle permet de compléter le diagnostic agricole du territoire avec une vision plus précise du bassin de consommation et des attentes des consommateurs.

Le territoire s'est engagé dans l'élaboration de cinq Plans Climat Air Energie (PACET) à l'échelle de chaque communauté de communes qui sont coordonnés par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides. Dans ce cadre, un diagnostic et une prospective agricole et alimentaire ont été réalisés.

La prospective, déclinaison locale du scénario Afterres2050, intègre les objectifs assignés à l'agriculture par la stratégie nationale bas carbone, c'est-à-dire une division par 2 de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. On parle de « facteur 2 ». Ce scénario Facteur 2 pour les GES remplit d'autres objectifs : division par 2 de l'utilisation d'engrais chimiques, par 3 des besoins de traitements phytosanitaires, et par 4 des besoins d'eau pour l'irrigation en été. Il quantifie et modélise d'autres « luttes » : lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre les excès d'une alimentation trop riche en protéines animales, lutte contre la raréfaction des ressources en eau, lutte pour la reconquête de la biodiversité...

Ni prévision, ni prédiction, ce travail est un support de débat. Une concertation des acteurs agricoles est prévue en 2019 pour définir les actions qui peuvent accompagner la transition agricole sur notre territoire.

[Une stratégie actée pour 2017-2020](#)

Lors de la définition du projet de territoire en 2015 pour la période 2015-2020, une large concertation a été réalisée auprès des partenaires institutionnels, associatifs, offices de tourisme, chefs d'entreprises, organismes consulaires, représentants de syndicats, de collectivités, des services de l'Etat, et du Département...Neuf ateliers thématiques ont été organisés afin de réaliser le diagnostic du territoire et d'en dégager les enjeux prioritaires. Cette concertation a fait ressortir et inscrire dans le projet de territoire le développement des circuits courts en soutien à l'économie locale et l'emploi.

Voici les objectifs stratégiques inscrits dans le projet de territoire

- Organiser de nouvelles relations de proximité : entre producteurs, distributeurs locaux, transformateurs, restauration collective, consommateurs et convives.
- Accompagner techniquement les différents acteurs de la chaîne pour introduire et valoriser les produits locaux
- Mobiliser du foncier pour faciliter l'installation en circuits courts alimentaires (fruits et légumes notamment)

Début 2017, le comité technique et la commission ont retravaillé ses objectifs pour proposer un projet alimentaire territorial avec six axes stratégiques :

- Mieux connaître les besoins et attentes des consommateurs
- Connaissance, communication et développement de l'offre locale
- Développer l'approvisionnement local de la restauration collective
- Mobilisation du foncier agricole
- Développement de la cohésion sociale via l'alimentation et l'agriculture
- Gouvernance alimentaire

Cette stratégie a été validé par l'ensemble des acteurs et politiquement par les élus du Pôle Territorial le 27 juin 2017.

Des leviers d'actions adaptés au contexte et à sa stratégie

Afin d'accompagner l'ensemble de la démarche une chargée de mission a été recruté en novembre 2016 pour trois ans. Cette ingénierie dédiée permet de coordonner et mobiliser les acteurs locaux dans la construction du Projet Alimentaire Territorial et dans la mise en place des actions.

Lors du premier semestre 2017, l'ensemble des partenaires a été consulté sur les actions en cours dans chaque structure et les pistes d'actions qui semblent pertinentes. Il a été décidé de construire un premier plan d'actions d'une durée d'un an afin de pouvoir mettre en place rapidement les premières actions et consolider les relations partenariales. Chaque année ce plan d'action est évalué et actualisé.

De multiples financeurs ont permis de financer ces actions : les fonds européen LEADER, l'ADEME, la DRAAF, et les fonds TEPCV. Une convention LEADER a été signée avec trois partenaires : la chambre d'agriculture, la chambre des métiers et la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefrancois. Cette convention permet de financer une partie des actions du projet alimentaire territorial.

Le suivi du PAT au fil de l'eau

L'évaluation du projet alimentaire territorial se fera au fil de l'eau afin de vérifier les résultats au regard des objectifs stratégiques. Le Pôle Territorial aura la responsabilité de mener à bien le suivi et l'évaluation du programme.

Il sera chargé de sa mise en œuvre : collecte et synthèse des informations, suivi des opérations, restitutions aux différents partenaires.

Liste d'indicateurs qui pourra être enrichie en fonction des actions :

- Nombre de producteurs mobilisés
- Nombre d'établissements de restauration collective impliqués dans la démarche
- Nombre de distributeurs et artisans mobilisés
- Nombre de personnes touchées par les animations (grand public, scolaire, professionnel) mises en place dans le cadre du PAT
- Nombre d'actions de communication autour du PAT (web, presse, radio)

Retour sur les actions mises en place

[Action : Enquête auprès des consommateurs pour connaître leurs attentes et besoins.](#)

Structure porteuse : Pôle territorial de l'Albigeois et des bastides

Partenaires : Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, Agropoint

Description de l'action :

Le pôle territorial a participé en 2014, dans le cadre d'un projet de coopération Leader, avec 4 autres territoires de la Région Midi-Pyrénées au projet EcoSYAL piloté par le CFPPA d'Auzeville. L'objectif était de construire, à travers un groupe projet, une démarche d'accompagnement des territoires et des acteurs du territoire, pour une meilleure connaissance et le développement de systèmes alimentaires localisés. La méthode mise en place a été testée sur le territoire Albigeois et bastides et a donné lieu à une analyse des systèmes agro-alimentaires localisés sur le territoire qui sert de diagnostic initial pour le projet alimentaire territorial avec la description socio-économique du territoire, de l'activité agricole, et des initiatives locales. L'étude aboutissait sur la préconisation d'une analyse des logiques d'achats des différents territoires de vie pour compléter et comprendre les comportements des consommateurs via une enquête qualitative et/ou quantitative.

Avec la mise en place du projet alimentaire territorial, le pôle territorial souhaite relancer l'analyse des attentes et besoins des consommateurs à travers une enquête quantitative qui devra permettre de récolter des données sur les pratiques actuelles de consommation de produits locaux afin que les producteurs et transformateurs locaux puissent se positionner correctement. La deuxième phase de cette enquête devra à travers la constitution de groupes de consommateurs analyser plus en profondeur les attentes et les freins à la consommation locale.

L'étude sera réalisée en 2 phases :

- Enquête quantitative

L'objectif est de solliciter la population sur leur connaissance des circuits de vente des produits locaux et leurs attentes. Cette phase devra permettre de recueillir un nombre de réponses significatives sur l'ensemble du territoire. Elle pourra être diffusée via un questionnaire en ligne par les nombreux réseaux du PTAB, des partenaires et les acteurs mobilisés lors de la première phase.

- Enquête qualitative

Pour approfondir les premiers éléments de réponse obtenue lors de l'enquête quantitative des consommateurs devront être interrogés lors de focus group. L'objectif serait de constituer sur le territoire trois ou quatre groupes d'une dizaine de personnes et de mobiliser des consommateurs qui sont éloignés de ce mode de consommation pour identifier les freins et les leviers d'action pour encourager l'approvisionnement local.

Cette étude sera suivie par un comité technique composé de la Chambre d'agriculture, la chambre des métiers, et Agropoint. Il est prévu qu'il se réunisse trois fois afin de suivre l'avancement de l'étude.

Objectifs

- Fournir des données aux producteurs et transformateurs locaux pour qu'ils se positionnent mieux par rapport aux attentes des consommateurs
- Identifier les actions et la communication à mettre en place par le Pôle territorial et les partenaires pour valoriser les produits alimentaires locaux et développer la consommation locale.

Bilan de l'action

L'étude s'est déroulée sur le territoire du Pôle Territorial et du bassin de consommation de proximité avec l'intégration de l'agglomération d'Albi. L'étude s'est déroulée d'octobre 2017 à mars 2018. La méthode proposée a été enrichie et validée par le comité technique, composé du PTAB, des organismes consulaires et d'Agropoint. Sept professionnels (agriculteurs et artisans) ont été associés pour préparer l'enquête et identifier les questions pertinentes et utiles pour leur développement.

L'enquête avait pour cible prioritaire les ménages habitant sur le PTAB. L'invitation à participer à l'enquête a été adressée :

- par le PTAB : mail diffusé auprès des abonnés à la newsletter
- par la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn
- par les communes : affiches dans les locaux d'accueil des mairies
- par des partenaires locaux du PTAB : affiches dans les centres sociaux, bibliothèque ...
- par les producteurs et points de vente collectifs

L'enquête a bénéficié de l'intérêt des ménages, le taux de réponse est supérieur à l'objectif de retour fixé à 500 réponses.

Enquête quantitative	Focus groupes
<ul style="list-style-type: none">• 613 réponses dont 578 via Internet et 35 via lieux de vente et événements• Bonne qualité de réponse	<ul style="list-style-type: none">• 6 Focus groupes• 61 participants dont 39 femmes et 22 hommes• Echanges riches et constructifs

L'alimentation locale concerne une part importante de la population du PTAB sans distinction évidente de classes d'âge, de catégories sociales ni de lieu de résidence.

L'étude démontre l'engouement des ménages et met en évidence les motivations de consommation :

- la qualité et goût
- la proximité
- le soutien à l'économie locale

Si la demande existe, les attentes exprimées sont précises et largement partagées autour :

- de l'information sur l'origine des produits et le mode de production
- du développement de nouveaux circuits de distribution et points de vente
- de l'éducation au goût, à la cuisine et aux modes de production respectueux de l'environnement

La consommation alimentaire s'inscrit dans une démarche de consommation responsable. Elle induit des changements d'habitude et de comportement qu'il faut accompagner. Les consommateurs ont

identifié dix axes de développement des produits locaux. A partir de ces axes, le bureau d'étude a formulé huit propositions opérationnelles pour le pôle territorial et ses partenaires :

- Créer un site web avec géolocalisation
- Diffuser une campagne d'affichage
- Signaler les produits locaux en magasin
- Signaler les producteurs locaux sur les marchés
- Concevoir des évènements et des visites de lieux de production pour favoriser l'interconnaissance producteurs-consommateurs
- Diffuser la liste des producteurs et des points de vente sur leur territoire
- Favoriser l'achat des produits locaux dans le cadre de réunions et d'évènements locaux

Documents annexes :

Compte rendu du comité technique du 5 septembre 2017

Questionnaire de l'enquête

Synthèse des focus groupes

Rapport final de l'enquête

Vidéo synthétique sur l'action

Impacts

- ⇒ Plus de 600 personnes touchées
- ⇒ 60 personnes qui se sont déplacées au focus group
- ⇒ Questionnaire en ligne sur le site internet de : Carmaux, Centre Tarn, Monts d'Alban et du Villefranchois, Pôle Territorial Albigeois Bastides, newsletter drive fermier
- ⇒ Questionnaire présent : O saveurs Paysannes, Choisir Al Pais, Corbeille du Ségala, Chambre des métiers, Fête de la transition du Cordais et des Causses
- ⇒ Cinq relais par la presse (La Dépêche, Paysan Tarnais, Tarn Libre, radio Albigès, CFM Cordes)

Suites envisagées

L'enquête a pointée de nombreuses actions à poursuivre dont :

- Identification des produits locaux sur les marchés (la démarche ICI C Local développée par l'INRA permet d'identifier via un code couleur sur les étiquettes prix : la vente directe, revente de produits locaux ou transformation de produits locaux)
- Sensibilisation des associations et communes sur le manger local et les possibilités d'organisation d'un buffet local : liste des producteurs et des traiteurs
- Accompagnement individuel des artisans et des épiceriers sur la valorisation et communication de l'offre locale
- Carte interactive de l'offre en produits locaux
- Création d'une campagne d'affichage
- Mobilisation citoyenne

Action : Enrichir et qualifier la base de données APIDAE avec l'offre en produits locaux

Structures intéressées : Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Agropoint, CCMAV, OT

Description

Lors des différents comités techniques, les structures présentes ont observé qu'une multitude de bases de données existent sur l'offre en produits locaux. Une base de données exhaustive permettrait de faciliter la réalisation de supports de communication et permettrait aux consommateurs d'avoir une vision claire de l'offre locale pour qu'ils puissent trouver le produit et le mode de vente qui leur correspondent.

Les offices de tourisme font déjà vivre la base de données Apidaé et l'actualisent annuellement avec les données des producteurs et transformateurs de leur territoire. Elle est publique et contient actuellement plus d'une centaine de producteurs/transformatrice référencés. Un travail de qualification de l'offre reste à faire afin que celle-ci soit réellement exploitable.

Le projet alimentaire territorial repose sur de nombreux partenaires qui ont une connaissance fine du territoire et des acteurs économiques locaux. L'objectif est donc d'enrichir et de qualifier collectivement et selon une méthodologie commune cette base de données. La chambre d'agriculture et la chambre des métiers et de l'artisanat apporteront leur concours en envoyant la proposition à leur fichier de contacts et en participant au groupe de travail sur la méthodologie d'actualisation. La chambre des métiers et de l'artisanat relancera téléphoniquement les entreprises qui lui paraissent pertinentes.

Une fois mise à jour, il est notamment prévu de la mettre en ligne via une cartographie interactive.

Objectifs

- Disposer d'une base de données actualisée régulièrement :
 - des agriculteurs et des agriculteurs/transformatrice du territoire, qui commercialisent (tout ou partie) en circuits courts de proximité
 - des artisans–transformatrice (du secteur alimentaire) du territoire qui s'approvisionnent principalement en matières premières d'origine locale.
- Faciliter la réalisation de supports de promotion/communication
- Réduire les sollicitations auprès des entreprises agricoles et artisanales pour la mise à jour de la BDD en ne réalisant qu'une enquête annuelle de mise à jour des données

Bilan de l'action

Un groupe de travail a été constitué les offices de tourisme pour étudier l'actualisation de la base de données APIDAE avec l'appui de la Chambre d'agriculture et la Chambre des métiers et de l'artisanat. La chambre d'agriculture accompagnait déjà l'OT de la vallée du Tarn avec l'envoi du questionnaire APIDAE à l'ensemble des agriculteurs du territoire. Les réponses sont reçues directement par l'office de tourisme. Il a été convenu que les offices de tourisme qui souhaitent bénéficier de cet envoi contactent directement la chambre d'agriculture. Deux offices de tourisme ont pu ainsi bénéficier de cet envoi : Centre Tarn et l'OT du Pays Cordais et du Pays de Vaour. Pour les artisans de bouche, la chambre des métiers a procédé en deux temps :

- Sur le territoire de l'office de tourisme de la vallée du Tarn : Suite à un échange avec cet OT, une sélection des entreprises à contacter avec des critères d'approvisionnement ont été défini. Le questionnaire Apidaé a ensuite été envoyé par courrier et par email à ces entreprises avec un retour directement à l'OT.
- Sur le reste du territoire du Pôle Territorial : Un questionnaire simplifié a été envoyé à l'ensemble des entreprises. Plusieurs relances par email et par téléphone ont été réalisées tout au long du 1^{er} semestre 2018.

Documents annexes :

Fichier de l'ensemble des producteurs référencés

Questionnaires et courriers envoyés aux artisans

Impacts

124 producteurs recensés sur le territoire de l'Albigeois et des Bastides :

- 103 agriculteurs
- 15 artisans
- 6 points de vente

Sept artisans ont été identifiés par la chambre des métiers et doivent être ajoutés à la base de données.

Suites envisagées

- Accompagnement des artisans identifiés sur la valorisation et la communication de leur approvisionnement locaux
- Communication auprès du grand public via une carte interactive puis une campagne d'affichage

[Action : Animation d'un réseau de restaurants collectifs autour de l'approvisionnement local](#)

Structures porteuses : Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, Chambre d'agriculture, et Agropoint

Description de l'action :

Dès 2012, le pôle territorial a travaillé avec la chambre d'agriculture et Agropoint pour le développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective. Une animation d'un réseau d'une dizaine de restaurants collectifs en 2013 et 2014 a permis d'instaurer certains liens avec les producteurs locaux et entre les différents ERC. En effet, l'introduction de produits locaux demande aux ERC un changement de pratique qui n'est pas toujours évident à amorcer seul. Les formations et les échanges sont indispensables pour motiver les équipes en cuisine et leur donner des clés de réussites. Depuis 2014, le réseau ne s'est pas réuni.

L'objectif pour l'année 2017-2018 est de reformer ce réseau et de leur proposer un certain nombre d'animations et d'accompagnements afin que chacun puisse augmenter son approvisionnement local. Tout au long de l'année, les partenaires de l'action proposeront en fonction des compétences de chacun, différentes journées et outils.

Deux réunions d'échanges de bonnes pratiques

L'objectif est d'organiser des rencontres afin que le personnel en cuisine qui est souvent peu habitué à dialoguer avec des homologues, puissent s'échanger les bonnes astuces, des recettes et des retours d'expériences pour que tout le monde puisse progresser et amorcer un changement de pratique. Ces rencontres seront organisées par le pôle territorial et Agropoint.

Une journée (ou demi-journée) de formation sur une thématique identifiée par les restaurants collectifs lors des journées d'échanges. Cette journée sera organisée par le pôle territorial.

Des rencontres avec des producteurs et transformateurs locaux via des speed-meeting

L'objet de cette action est de venir compléter et appuyer l'ensemble des actions relatives aux approvisionnements de proximité impulsé depuis plusieurs années par le Département notamment en direction des EHPAD et des collèges publics, et réalisé en partenariat avec Agropoint et la Chambre d'agriculture du Tarn. Il s'inscrit également dans la continuité des actions engagées fin 2015 dans le cadre du Plan Elevage mis en place par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. En 2017, 4 "speed-meetings" ou "rencontres éclairs en face à face" ont été réalisés dans le cadre de la réponse à un appel à projets de la DRAAF Occitanie visant à favoriser l'approvisionnement de proximité de la restauration collective permettant ainsi à une vingtaine d'établissements de rencontrer plus de 30 agriculteurs ou artisans tarnais susceptibles de les approvisionner.

=> Objectifs pour l'année 2017 – 2018 :

- 2 rencontres en 2 points différents du territoire
- 8 établissements de restauration collective mis en relation
- 15 agriculteurs ou artisans présentés aux établissements

Accompagnement pour réaliser un repas local

Objectif : Aider les cuisiniers à réaliser 1 repas mensuel à base de produits tarnais (prioritairement auprès des acteurs situés sur la zone du Pays) pour 4 à 5 établissements volontaires.

Des outils de communication communs

Les restaurants collectifs sont aussi en demande d'outils de communication pour valoriser la démarche qu'ils ont débutée à destination des résidents et des élèves. Ces outils seront construits collectivement en fonction de la demande des ERC.

Bilan de l'action

Agropoint a repris l'accompagnement des restaurants collectifs qui proposent un repas local par mois. Il était auparavant réalisé par l'ADEART. La Marpa de Villefranche d'Albigeois n'a pas souhaité poursuivre cette action, trois restaurants collectifs ont donc profité de cet accompagnement : la cantine scolaire de Valdériès, de Villefranche d'Albigeois et de Lombers. Une réunion avant chaque trimestre a permis de définir les menus collectivement. Les restaurants collectifs ont été incité à conserver et pérenniser les relations déjà établies avec des producteurs

locaux. Agropoint (avec la chambre d'agriculture ?!) sont venus en appui pour trouver les fournisseurs qui manquaient.

Les trois restaurants collectifs ont ainsi pu tester de nouveaux produits et élargir la gamme de produits locaux qu'elles proposent aux enfants. A la fin de l'année, les ERC sont devenus autonomes pour mettre en place un menu local par mois. Les cuisinières ont une collection de menus de produits locaux et connaissent les fournisseurs qui peuvent les livrer.

De nombreux temps forts ont été organisés tout au long de l'année :

- Une rencontre le 20 septembre à l'ASEI de Sérénac a été organisée pour les cuisiniers, les gestionnaires et les élus. Elle a permis de présenter les différentes actions et propositions d'accompagnement qui ont été imaginées avec les partenaires ainsi que recueillir l'avis des ERC. Via une fiche d'intention, les ERC ont pu se positionner sur les actions qui les intéressent et proposer des thématiques pour la journée de formation. Voici quelques thématiques proposées : les légumes anciens, la valorisation des produits de A à Z, l'organisation du temps de travail, le gaspillage alimentaire.
- Deux speed-meeting ont été organisés. Le premier a eu lieu à Cordes sur Ciel le 13 décembre 2017. Quatre établissements de restauration collective (1 collège, 2 EHPAD, 1 cuisine centrale) ont rencontré pendant une vingtaine de minutes 9 fournisseurs potentiels (5 agriculteurs, 3 artisans, 1 plate-forme de produits agricoles locaux). Le second s'est déroulé à Réalmont le 4 juillet 2018. De même, quatre ERC (1 collège, 1 MFR, 1 EHPAD et 1 cuisine centrale ESAT) ont pu échanger avec 10 fournisseurs potentiels (8 agriculteurs, 1 artisan, le CPIE).
- Une journée de formation le 21 mars 2018 sur la thématique du gaspillage alimentaire. Un cuisinier du collectif Les Pieds dans le Plat a animé la matinée avec un atelier cuisine. Les cuisiniers présents ont pu découvrir et réaliser une dizaine de recettes pour valoriser les restes. L'après-midi, le CPIE est intervenu pour sensibiliser sur le gaspillage alimentaire et les actions à mettre en place au sein de son restaurant.

Documents annexes :

Compte rendu de la rencontre du 20 septembre 2017

Fiches d'intentions retournées par les ERC en septembre 2017

Questionnaires de satisfaction et livret de recettes de la formation du 21 mars

Impacts

Une quinzaine de restaurants collectifs ont participé aux actions mis en place tout au long de l'année. Les ERC pouvaient choisir à la carte celles qui les intéressent. Voici le tableau récapitulatif de la participation aux actions :

ETABLISSEMENT	Rencontre d'échanges 20.09.17	Formation 21.03.18	Participation Speed-meeting	Accompagnement repas local/mois
CANTINE SCOLAIRE VALDERIES				Oui
CUISINE CENTRALE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS	Oui	Oui		Oui
CANTINE SCOLAIRE LOMBERS	Oui	Oui		Oui
CUISINE CENTRALE MONESTIES		Oui	Oui	
FOYER D'ACCUEIL « André Billoux" SERENAC	Oui	Oui		
MAISON DE RETRAITE "René Lencou" REALMONT		Oui		
CANTINE SCOLAIRE TREBAS / CURVALLE	Oui			
CUISINE CENTRALE FONTBONNE		Oui		
CUISINE CENTRALE CARMAUX			Oui	
MAISON DE RETRAITE CORDES		Oui	Oui	
COLLEGE CORDES			Oui	
COLLEGE REALMONT			Oui	
COLLEGE ALBAN	Oui	Oui		
ESAT MONTREDON			Oui	
EHPAD MONTDRAGON			Oui	
MFR PEYREGOUX			Oui	

Suites envisagées

L'ensemble des actions a suscités un intérêt pour les restaurants collectifs et de plus en plus de producteurs du territoire sont intéressés par ce débouché. La loi Agriculture et Alimentation qui inscrit l'application progressive de 20% de produits biologiques et 50% de produits sous label créé un contexte favorable qui doit être accompagné localement.

Les actions envisagées pour 2018 -2019 :

Poursuite de l'animation du réseau et organisation de temps d'échanges entre les ERC

Nouvelle formation : éducation au goût des cuisiniers et du personnel en salle.

Speed meeting secteur valence/carmaux

Création d'outils de communication pour les convives et les parents d'élèves

Accompagnement des restaurants collectifs concédés lors du renouvellement du marché public

Action : Implantation d'activités maraîchères en vallée du Tarn (territoire CCMAV)

Contexte et enjeux

Depuis plus de 20 ans, les monts d'Alban multiplient les initiatives pour renforcer les circuits courts ou de proximité et la solidarité locale entre toutes les composantes économiques et sociales. Cette démarche sous-tend depuis près de 20 ans la stratégie de développement économique de la Communauté de Communes. La baisse du nombre d'agriculteurs reste une problématique forte sur les monts d'Alban. L'installation de nouveaux actifs agricoles est difficile car l'investissement de départ est très important dans les activités d'élevage, ainsi que les contraintes de travail. En outre, la dépendance aux productions animales à plus de 95% du chiffre d'affaire agricole fait peser un risque à long terme sur l'économie agricole des monts d'Alban, en raison de la tendance d'accroissement régulier de la part des aliments végétaux dans l'assiette du consommateur.

D'où la volonté exprimée dans l'Agenda 21 local d'accompagner une diversification vers le végétal et notamment le maraîchage « jardiné ou de plein champs ». L'un des secteurs qui présentent le plus d'atouts pour ces activités est certainement la vallée du Tarn qui historiquement pratiquait le maraîchage et la culture de la vigne, mais surtout qui dispose d'eau, de sols adaptés, d'une image et d'une proximité avec l'agglomération Albigeoise. L'enjeu est d'importance car il porte à la fois sur le renouveau de l'activité agricole, la dynamique sociale de la vallée et sur une contribution à la gouvernance alimentaire des monts d'Alban et de l'Albigeois.

En 2013, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois a confié une étude à un groupe d'étudiant en licence professionnelle "Agriculture Biologique : Conseil et Développement" à l'Inéopole de Brens dans le cadre d'un projet tuteuré. Dans un premier temps, l'inventaire des terres disponibles et cultivables en maraîchage a été réalisé sur trois communes de la CCMAV (Ambialet, Curvalle et Saint-André). Ensuite, les différentes possibilités pour la maîtrise de ce foncier par les collectivités ont été étudiées. Enfin, ce projet, qui a pour vocation à être le pilote d'autres projets similaires alentours, a conduit à la création d'une boîte à outils pour la réalisation de diagnostics fonciers sur d'autres territoires.

Objectifs de l'action

- Répondre aux besoins des consommateurs de proximité et inscrire ces nouvelles installations agricoles dans une démarche « d'écosystème local de développement »,
- Revaloriser des espaces qui aujourd'hui sont soit sous utilisés par rapport à leurs potentialités, soit en friche,
- Installer des maraîchers et de nouveaux actifs pour redynamiser et diversifier l'activité agricole dans des secteurs en déprise économique et humaine,
- Identifier et préparer la maîtrise foncière sur 4 îlots de terrains ayant vocation à développer des activités maraîchères, mais aussi des activités complémentaires arboricoles ou pastorales dans les coteaux environnants, souvent en friche,
- Rechercher des candidats et préparer l'installation de 4 à 6 nouveaux agriculteurs centrée sur le maraîchage,
- Viser l'installation groupée de 2 à 4 personnes pour permettre le partage de moyens,
- Impliquer des consommateurs (publics et privés), des commerces locaux ou des transformateurs, correspondant au moins à 50% de la production prévisionnelle de chaque installé.

Pilotage de l'action

Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois

Partenaires

Chambre d'agriculture du Tarn, SAFALT, EPFE Occitanie, autres à définir

Description de l'action

Phase 1 : Préparation

1. Actualisation des données relatives au foncier collectées dans le cadre du projet tuteuré (compléter la grille, croiser avec le diagnostic agricole)
2. Visite de terrain générale, pour identifier le foncier à potentialités (de Marsal à Curvalle)
3. Réunion avec les élus de la CCMAV, pour présenter les conditions de réalisation d'un projet « maraîchage » (intervention CA81 + visite sur l'exploitation d'un maraîcher)

Phase 2 : Mobilisation du foncier

1. Point avec l' élu communal : disponibilité du foncier, état d'esprit des propriétaires / exploitants identifiés, volonté de la collectivité de maîtrise ou non du foncier
2. Prise de contact par l' élu avec le propriétaire ou l'exploitant : présenter le projet, connaître les perspectives relatives au foncier et demander l'autorisation de réaliser une expertise sur la (les) parcelles
3. Expertise du foncier à la parcelle : base = grille du projet tuteuré à compléter éventuellement (groupe de parcelles pour un site)
4. Accompagnement des propriétaires dans le choix du mode de mise à disposition : outils juridiques, échéances
5. Constituer un îlot foncier intéressant : idéalement 2 ha, plats, présence d'eau, avec un hangar pour abriter le matériel
6. Faire connaître l'offre aux porteurs de projets (rédaction et communication)
7. Rechercher des candidats : faire un appel à candidature (lecture du dossier + entretien) + activation des réseaux (RDI, Couveuse, Brens, candidats PAI,...)
8. Accompagnement à l'installation : étude du projet, validation de la faisabilité et demande de financement.

Bilan de l'action/ Impacts

L'action a débuté par la rencontre des maires des communes situées en vallée du Tarn pour faire le point sur la disponibilité en foncier (mise à jour des données 2013) et les perspectives de projets en maraîchage sur leur territoire respectif (volonté des propriétaires, des exploitants en place et de la collectivité). Cette 1^{ère} étape, assurée par la CCMAV au mois de novembre 2017, a permis d'identifier l'installation récente d'exploitants en maraîchage, sur la commune de Curvalle notamment, et de mettre en avant la difficulté à mobiliser du foncier que ce soit pour les exploitations déjà en place qui en auraient besoin ou pour de nouvelles installations. Ces terres, en bordure du Tarn, font l'objet d'une pression foncière forte.

Suite à ces premiers échanges, la CCMAV et la Chambre d'agriculture sont allées rencontrer les maraîchers en place et ceux récemment installés pour mieux connaître leur activité et les perspectives de développement, identifier leurs besoins en accompagnement, leur présenter le projet de la CCMAV et recueillir leur perception sur ce projet et leur volonté de s'y impliquer.

Principaux enseignements :

- Une production en légumes insuffisante pour satisfaire la demande des particuliers, restaurateurs locaux...Il y a de la place pour d'autres producteurs sur le secteur.

- La difficulté d'accéder au foncier et aux bonnes terres en bordure du Tarn et la nécessité d'arroser les cultures maraîchères, au moins en période estivale.
- Un décalage chez les personnes qui viennent en stage entre la vision du métier et ses contraintes réelles.
- La difficulté d'approvisionner les structures collectives locales : initiative qui s'est heurtée au mode de fonctionnement de la cantine, à la méconnaissance des contraintes, aux volumes à fournir...

Pour les nouveaux installés, la priorité aujourd'hui est à la remise en état des terres reprises et au lancement de la production. La commercialisation est envisagée via des magasins de producteurs, des marchés locaux, des paniers aux particuliers.

La CCMAV et la Chambre d'agriculture ont également rencontré un arboriculteur qui prévoit de cesser son activité d'ici 6-7 ans ; ont été regardées avec lui la transmission de son exploitation et l'installation sur une partie de ses terres d'un maraîcher, qui pourrait travailler en entraide avec lui. Ce projet est en cours d'étude avec le Point Accueil Transmission et la conseillère spécialisée maraîchage de la Chambre d'agriculture.

Pour aborder le point « déterminant » de la mobilisation du foncier (qui ressort à la fois des rencontres avec les élus et les exploitants locaux), 2 réunions ont eu lieu :

1. Le PETR a organisé une réunion, le 31/05/2018, entre collectivités et acteurs travaillant sur le foncier agricole pour échanger sur cet enjeu, identifier les actions menées et les outils à disposition et voir les synergies possibles entre eux.
2. Suite à cela, la CCMAV a proposé une réunion le 22/06/2018 avec la Chambre d'agriculture et la SAFER pour échanger sur cet enjeu du foncier agricole, les outils disponibles au niveau de la SAFER pour mobiliser et maîtriser le foncier et le cadre d'intervention de la Chambre d'agriculture (expertise et accompagnement de l'activité agricole).

Des contacts sont également en cours entre la Chambre d'agriculture et la CC Centre Tarn pour proposer une action autour de la « transmission-reprise » des exploitations de son territoire.

Documents annexes :

Synthèse des rencontres avec les acteurs locaux

Synthèse des rencontres avec les élus

Compte rendu du groupe de travail sur le foncier du 31 mai 2018

Compte rendu de la rencontre avec la chambre d'agriculture, la SAFER et la CCMAV le 22 juin 2018

Impacts

Relance d'un travail sur la thématique foncier et maraîchage en sommeil depuis 2013

Meilleure connaissance de l'activité maraîchage sur la vallée du Tarn

Identification d'un site d'accueil d'un maraîcher à moyen terme et travail avec l'exploitant actuel en cours

Suites envisagées

1. Réunion avec les élus de la CCMAV, pour présenter les conditions de réalisation d'un projet « maraîchage » (intervention CA81 + visite sur l'exploitation d'un maraîcher)
2. Conventonnement entre la CCMAV, la SAFER et la Chambre d'agriculture pour définir le rôle et cadre d'intervention de chacun des partenaires autour de la problématique de mobilisation du foncier
3. Animation de terrain : en fonction de l'avancement

1. Visite de terrain générale pour identifier le foncier à potentialités (de Bellegarde-Marsal à Curvalle)
2. Expertise du foncier à la parcelle : base = grille du projet tuteuré à compléter éventuellement (groupe de parcelles pour un site)
3. Accompagnement des propriétaires dans le choix du mode de mise à disposition : outils juridiques, échéances
4. Constituer un îlot foncier intéressant : idéalement 2 ha, plats, présence d'eau, avec un hangar pour abriter le matériel
5. Faire connaître l'offre aux porteurs de projets (rédaction et communication)
6. Rechercher des candidats : faire un appel à candidature (lecture du dossier + entretien) + activation des réseaux (RDI, Couveuse, Brens, candidats PAI,...)
7. Accompagnement à l'installation : étude du projet, validation de la faisabilité et demande de financement.

Action : Expérimentation du Défi des Familles à Alimentation Locale

Structure porteuse : Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

Description de l'action :

Afin de mobiliser les consommateurs, le pôle territorial souhaite mettre en place une animation sur le modèle des familles à alimentation positive du réseau des agriculteurs bio : Plusieurs familles se regroupent en équipe et ont pour objectif d'augmenter leur consommation de produits bio grâce à l'apport d'informations et différents ateliers de sensibilisation dans un esprit collectif et de challenge. (Voir : <http://www.famillesaalimentationpositive.fr/>). Le concept est à adapter au développement de la consommation locale (et pas exclusivement bio).

L'objectif est de constituer sur le territoire quatre ou cinq groupes de familles avec une dizaine de familles dans chaque groupe.

Les ateliers envisagés :

- Atelier 1 : Présentation de la démarche et état initial de la consommation des familles
- Atelier 2 : Visite d'une exploitation en circuit court
- Atelier 3 : Présentation de l'ensemble des points de vente en circuit court (visite ?!)
- Atelier 4 : Cuisine avec des produits locaux
- Atelier 5 : Bilan de la démarche

Les ateliers cités sont seulement des pistes d'idées.

Objectifs :

- Connaissance de l'offre alimentaire locale et des spécialités
- Comment accéder à cette offre et comment utiliser cette offre (recette, découverte...)
- Le bien-fondé des achats locaux=> impact économique, environnemental et social
- Créer des moments d'échanges conviviaux pour les familles

Bilan de l'action

Quatre défis famille alimentation locale ont été développés sur l'année 2017-2018

- Les Cabannes avec l'Espace de Vie Sociale : l'ESCALE
- Le carmausin ségala avec le centre social de Carmaux et celui du ségala tarnais
- Les Monts d'Alban et du villefranchois avec l'Espace de Vie Sociale
- Centre Tarn avec le service enfance/jeunesse de la communauté de communes

Chaque structure relais a mis en place un cycle d'ateliers tout au long de l'année qui a été suivi par 25 familles.

	Les Cabannes	Carmausin Ségala	Monts d'Alban et du Villefranchois	Centre Tarn
Atelier 1 Lancement	Vendredi 24/11 Quinzaine de participants	Vendredi 10/11 Trentaine de participants	Samedi 27/01 Aucun participant	Samedi 25/11 4 participants
Atelier 2 Atelier cuisine	Samedi 27/01 Quinzaine de participants	Samedi 20/01 Trentaine de participants	Samedi 10/03 3 adultes et un enfant	Samedi 20/01 Une douzaine de participants
Atelier 3 Visite à la ferme	Annulé	Samedi 24/03 Vingtaine de participant Samedi 31/03 Une quinzaine de participants	Samedi 07/04 Une vingtaine de participants	Samedi 17/03 Une trentaine de participants
Atelier4 Atelier avec une diététicienne	Vendredi 6/04 6 participants	Vendredi 20/04 Une vingtaine de participants	Non programmé	Samedi 07/04 Une quinzaine de participants
Atelier 5 Clôture	Samedi 02/06 Quinzaine de participants	Vendredi 25/05 Trentaine de participants	Annulé	Samedi 02/06 6 participants

Documents annexes :

Compte rendu de la réunion de bilan à mi-étape avec l'ensemble des structures relais le 5 mars 2018

Compte rendu de la réunion de bilan avec l'ensemble des structures relais le 11 juin 2018

Questionnaires évaluation de fin de parcours

Vidéo synthétique sur l'action

Les points forts // Les difficultés rencontrées

Les points forts	Les difficultés
Lien entre le rural et l'urbain (pour le défi carmausin) Des retours positifs des familles et des enfants Les échanges et débats très intéressants et riches entre les participants Les familles suivent régulièrement les ateliers Cycle d'ateliers en cohérence et intégré au projet des structures relais La possibilité de créer des liens avec des acteurs, associations du territoire	La mobilisation des familles avec enfant Le temps de préparation des ateliers et de communication pour les structures relais La difficulté à mobiliser un public non averti

Suites envisagées

L'ensemble des structures relais souhaite poursuivre l'action l'année prochaine.

Quelques aménagements sont proposés pour le rendre plus attractif et sur une période plus courte (janvier-juin).

De nouvelles structures seront démarchées pour rejoindre l'action notamment l'association Familles Rurales de Valence d'Albigeois.

Action : Forum de l'Alimentation Locale

Structure porteuse : Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

Description de l'action

Ce forum aura lieu mi-avril 2018 et organisé sur une fin d'après-midi et soirée afin de permettre aux citoyens de participer avec plusieurs temps forts :

- Un temps de communication sur la démarche et les actions déjà engagées, notamment avec la présentation des résultats de l'enquête consommation locale et des pistes de réflexion qui en découleront. Des perspectives d'actions et de structuration d'un projet alimentaire territorial seront présentées en partie via le témoignage d'un territoire voisin.
- Un temps de construction avec plusieurs ateliers participatifs pour permettre à chacun de s'exprimer et de s'impliquer dans la construction du Projet Alimentaire Territorial avec une pluralité de visions
- Un moment convivial autour d'un buffet de produits locaux (qui impliquerait les différents groupements de producteurs et artisans agissant sur notre territoire)
- Un temps de réflexion avec la projection d'un film ou la représentation d'un spectacle en lien avec l'alimentation et l'agriculture locale (en s'appuyant sur les acteurs culturels locaux mobilisés sur cette question)

Objectifs

- Renforcer la visibilité de notre démarche globale auprès des acteurs locaux qui ne sont pas encore impliqués et qui ne la connaissent pas dans son ensemble.

- Mobiliser l'ensemble des acteurs : partenaires, élus, collectivités, centres de formation agricole, associations, citoyens, etc. pour qu'ils se rencontrent et échangent ensemble sur l'agriculture et l'alimentation locale.
- Questionner la participation citoyenne et sa structuration dans le long terme.

Bilan de l'action

Pour sa première édition, le forum a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants avec l'après-midi plus d'une vingtaine de personnes aux visites.

Une grande diversité d'acteurs étaient présents : des gestionnaires ou cuisiniers de restaurants collectifs, des élus, des producteurs, des citoyens, des associations et l'ensemble des partenaires du PAT avec des retours très positifs

Le Forum a permis de donner une vision transversale des projets mis en place dans le cadre du PAT et de présenter diverses initiatives.

Développer une alimentation locale nécessite de travailler sur toute la chaîne : production, transformation, logistique, distribution, et sensibilisation. Le Forum a été l'occasion de faire prendre conscience de l'ensemble de ces enjeux et du rôle de chacun pour développer une agriculture dynamique et une alimentation durable.

L'ensemble des partenaires du PAT se sont impliqués dans la préparation et la mise en place du forum. Deux réunions préalables ont permis d'affiner les objectifs, la cible visée et le déroulé. Ils ont aussi été un soutien pour l'animation des ateliers, la communication ou l'organisation des visites.

Les échanges après la présentation des résultats de l'enquête sur la consommation de produits locaux et l'atelier sur l'identification des produits locaux a permis des échanges riches et de prioriser certaines actions à mettre en place.

Elles seront présentées et débattues au prochain comité de pilotage afin d'étudier leur faisabilité et d'impliquer les partenaires nécessaires.

Suite à l'enquête et au forum, un email a été envoyé à l'ensemble des participants pour connaître leur souhait de continuer à suivre les actions mises en place et participer à l'élaboration de certaines. Une cinquantaine de personnes ont répondu favorablement.

Documents annexes :

Compte rendu du forum et de l'ensemble des ateliers

Les points forts // Les difficultés rencontrées

Les points forts	Les difficultés
Des échanges riches durant les ateliers La continuité avec l'organisation de l'enquête La diversité d'acteurs présents	La difficulté à mobiliser un public non averti et les professionnels Le spectacle d'improvisation en décalage avec la thématique

Suites envisagées

La reconduite du forum est envisagée mais le format est à revoir afin de mobiliser un public plus large.

Bilan financier

Des financeurs multiples

Les actions mises en place dans le cadre du projet alimentaire territorial ont bénéficié de financement de :

Fonds Européens : LEADER



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Ministère de la transition écologique et solidaire via TEPCV



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt Occitanie



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Le financement des actions du projet alimentaire territorial

Plan de financement de la convention LEADER

Plan prévisionnel

Organisme	Etat - TEPCV	Autofinancement appelant du FEADER	FEADER Mobilisé	Autofinancement non cofinancé	Total
Chef de file Pôle Territorial Albigeois Bastides	12 827,20		19 240,80	8 017,00	40 085,00
Partenaire 1 Chambre d'agriculture du Tarn		4 599,32	6 898,97	2 874,57	14 372,86
Partenaire 2 Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois		1 613,99	2 420,98	1 008,74	5 043,71
Partenaire 3 Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn		520,76	781,14	325,47	1 627,37
TOTAL	12 827,20	6 734,06	29 341,89	12 225,79	61 128,93

Plan de financement réalisé

Organisme	Etat - TEPCV	Autofinancement appelant du FEADER	FEADER Mobilisé	Autofinancement non cofinancé	Total
Chef de file Pôle Territorial Albigeois Bastides	10 088,61		15 132,92	6 305,38	31 526,91
Partenaire 1 Chambre d'agriculture du Tarn		2 418,39	3 627,58	1 511,49	7 557,46
Partenaire 2 Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois		776,36	1 164,54	485,22	2 426,12
Partenaire 3 Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn		520,71	781,07	325,45	1 627,23
TOTAL	10 088,61	3 715,46	20 706,10	8 627,54	43 137,71

Bilan financier du forum « Et si on mangeait local ? »

	Dépenses		Financement	
Prévisionnel	Animation et communication	4000€	DRAAF Pôle territorial Albigeois Bastides	3 000 € 1 000 €
Réalisé	Animation et communication	4 071,66 €	DRAAF Pôle territorial Albigeois Bastides	3 000 € 1 071,66 €